



LIVRET DE L'ÉTUDIANT·E 2026



Sommaire

I. Le réseau Polytech et Polytech Grenoble.....	3
Qu'est-ce qu'un ingénieur Polytech.....	3
Le réseau Polytech	4
Polytech Grenoble... en bref	5
II. Organisation de l'école.....	6
Organigramme.....	6
Les différents services	7
Les différentes instances.....	11
III. Accès au bâtiment et horaires d'ouverture - Evacuation.....	13
IV. Règles de vie	15
V. Complément sur la formation	16
Le règlement des études.....	16
Les langues étrangères.....	16
Le sport	16
Les statuts particuliers ou les étudiants à besoins spécifiques	17
VI. La recherche	19
VII. Liens et outils	20
VIII. Action sociale - aides financières.....	21
IX. Vie étudiante	22
Le domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères	22
Logement.....	22
Restauration	22
Pôle prévention	23
X. La vie associative.....	24
Associations étudiantes.....	24
APOG : L'association des anciens élèves.....	24

I. Le réseau Polytech et Polytech Grenoble

Qu'est-ce qu'un ingénieur Polytech

- **Un socle de connaissances scientifiques et technologiques solides et un ensemble de compétences de spécialité**

Originaires de Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE), d'Instituts Universitaires de Technologie (IUT), de parcours de Licences scientifiques ou du Parcours des écoles d'ingénieurs Polytech (PeiP), les élèves ingénieurs Polytech suivent une formation scientifique de haut niveau puis une formation de spécialité qui leur confère une adaptabilité rapide dans des contextes professionnels pluri-technologiques.

- **Une approche économique et sociale**

Formés à la conduite de projets, à la stratégie d'entreprise, aux techniques de management des ressources, les ingénieurs Polytech savent prendre en compte l'ensemble des enjeux économiques et sociétaux dans la réalisation de leurs missions.

- **Une culture de l'innovation**

Au contact permanent avec les laboratoires de recherche universitaire de leur site, des pôles de compétitivité et des réseaux internationaux de chercheurs, les ingénieurs Polytech acquièrent en direct une vraie culture de l'innovation.

- **Une dimension internationale et interculturelle**

Parce que l'entreprise et la technologie ne connaissent pas de frontières, les ingénieurs Polytech ont fait l'expérience de la culture de l'international lors d'une mobilité à l'étranger sous forme de stage ou de semestre de formation dans une université partenaire. Ils maîtrisent la langue anglaise, évaluée sur test professionnel.

Le réseau Polytech



La carte de France du réseau Polytech

▪ Les chiffres clés du réseau Polytech

- 12 domaines de formation
- + de 100000 ingénieurs en activité
- 4000 diplômés annuels
- 18000 élèves-ingénieurs
- 1450 enseignants et enseignants-chercheurs
- 520 personnels administratifs et techniques
- 640 doctorants
- 162 laboratoires de recherche

▪ Le réseau Polytech

Le réseau Polytech comprend 16 écoles d'ingénieurs membres représentées sur la carte ci-dessus, et 5 écoles d'ingénieurs associées en France (ENSIBS, ENSIM, ESIREM, ISEL, ESGT).

<https://www.polytech-reseau.org/le-reseau-polytech/>

▪ Les valeurs partagées du réseau

Elles définissent le cadre qui reflète la philosophie, la vision et la finalité du réseau Polytech

- Respect & ouverture
- Exigence & créativité
- Responsabilité & transparence
- Anticipation & esprit d'équipe

▪ La Fondation du réseau Polytech

Le réseau Polytech s'est doté en 2017 d'une fondation partenariale dont les objectifs sont d'accompagner les écoles Polytech dans leurs missions, en cohérence avec les politiques définies par leur université, et de contribuer au rayonnement des écoles membres.

<https://www.polytech-reseau.org/la-fondation-polytech/>

Polytech Grenoble... en bref

7 spécialités de formation

Informatique et Electronique des Systèmes Embarqués
Électronique et Informatique Industrielle – Apprentissage

Géotechnique et Génie Civil

Gestion des risques - QHSE (Qualité Hygiène Sécurité Environnement)
Informatique

Informatique et Electronique des Systèmes Embarqués

Matériaux, Innovations, Transitions

Technologies de l'Information pour la Santé

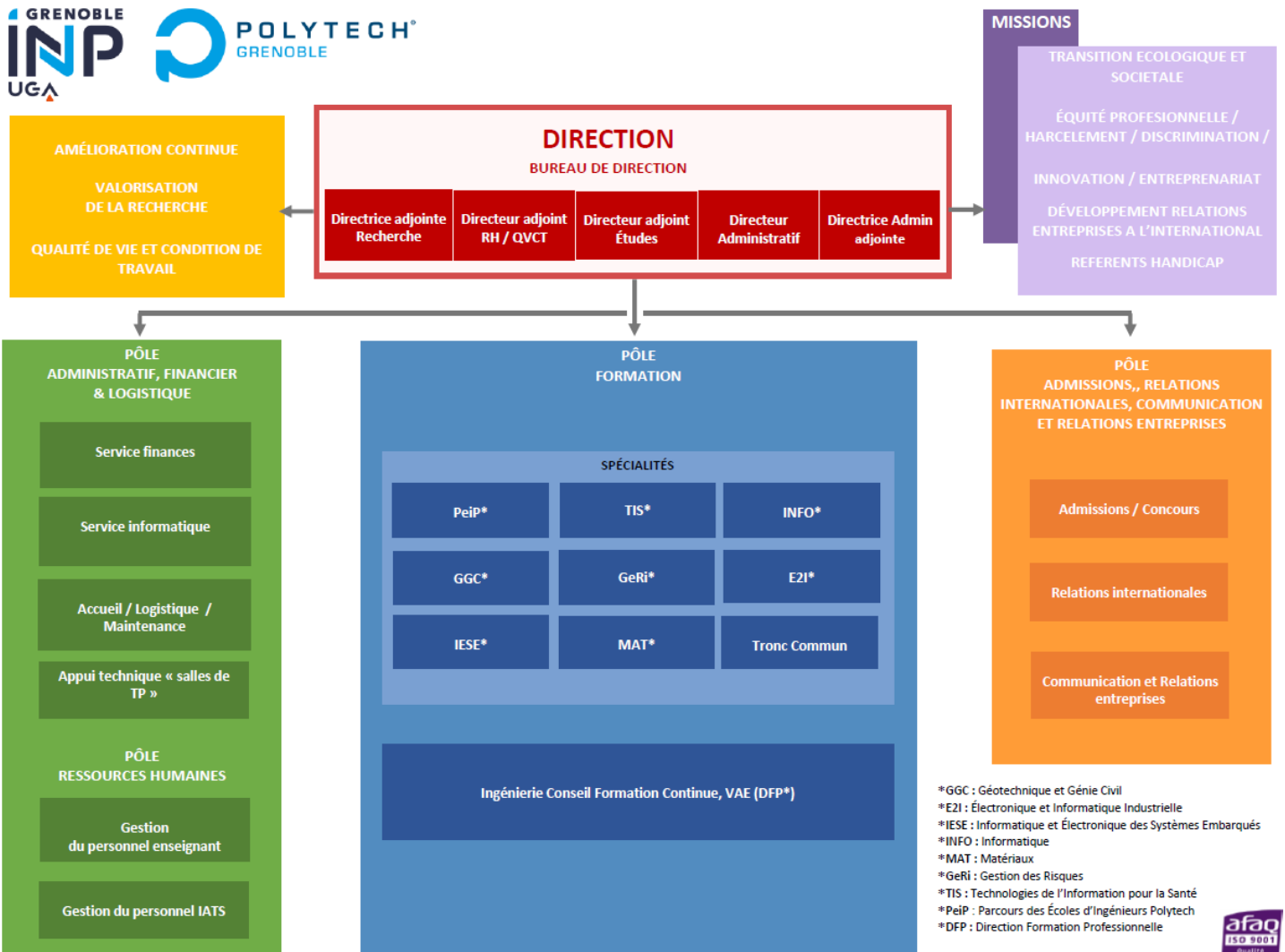
LES CHIFFRES CLES

Effectifs élèves 2025 - 2026 :

- 950 ELEVES-INGENIEURS
 - 287 INSCRITS EN PARCOURS POUR LES ECOLES D'INGENIEURS POLYTECH – PEIP
 - 663 INSCRITS EN CYCLE INGENIEUR (SEMESTRE 5 A 10 APRES LE BAC)
 - 49 APPRENTIS ET 42 ETUDIANTS EN ALTERNANCE EN ANNEE 5
- 81 % ONT OBTENU UNE MENTION BIEN OU TRES BIEN AU BAC
- 25 % DE FILLES
- 21 % D'ETUDIANTS BOURSIERS
- 23 % D'ETUDIANTS DE NATIONALITE ETRANGERE

II. Organisation de l'école

Organigramme



Les différents services

- Service de scolarité

- Inscriptions administratives
- Support aux enseignements
- Gestion des emplois du temps
- Gestion des examens et des résultats
- Gestion des stages et des projets
- Suivi des publics à besoin spécifiques

Fonction	Courriel
Gestionnaire de scolarité PEIP	polytech-peip@univ-grenoble-alpes.fr
Gestionnaire de scolarité	
E2I – apprentissage	polytech-e2i-scol@univ-grenoble-alpes.fr
Contrats de professionnalisation	polytech-a5cpro-scol@univ-grenoble-alpes.fr
Tronc commun	polytech-tc-scol@univ-grenoble-alpes.fr
Gestionnaire de scolarité IESE	polytech-iese-scol@univ-grenoble-alpes.fr
Gestionnaire de scolarité MAT	polytech-mat-scol@univ-grenoble-alpes.fr
Gestionnaire de scolarité INFO	polytech-info-scol@univ-grenoble-alpes.fr
Gestionnaire de scolarité TIS	polytech-tis-scol@univ-grenoble-alpes.fr
Gestionnaire de scolarité GeRi	polytech-geri-scol@univ-grenoble-alpes.fr
Gestionnaire de scolarité GGC	polytech-ggc-scol@univ-grenoble-alpes.fr
Gestionnaire de scolarité	Courriel des spécialités concernées
Gestionnaire des relations internationales	Ou polytech.relint@univ-grenoble-alpes.fr
Gestionnaire emplois du temps et examens	christine.lepretre@univ-grenoble-alpes.fr
Référente des applicatifs / Référente des inscriptions Assistante scolarité	polytech-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr polytech-inscriptions@univ-grenoble-alpes.fr
Responsable du service	polytech-responsable-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

▪ Communication et relations entreprises

- Les actions de communication de l'école ont pour objectif de promouvoir l'image et l'identité de l'école, en accord avec la politique de communication globale du réseau Polytech et de l'université.
 - o Concevoir et réaliser des supports de communication (site internet, documents, flyers).
 - o Conseiller l'école sur les actions de communication à mener
 - o Gérer les relations avec la presse.
 - o Veiller au respect des différentes chartes graphiques.
 - o Contribuer à la mise en œuvre d'actions de communication interne et externe.

L'utilisation des logos par les usagers de l'école est soumise à autorisation par la direction de l'école et doit respecter les chartes graphiques.

Toute information peut être transmise à polytech.com@univ-grenoble-alpes.fr pour communication sur les réseaux sociaux ou le site internet de l'école.

- Polytech Grenoble entretient des liens étroits avec les milieux professionnels grâce aux nombreux stages et projets contenus dans les formations. Les missions du service des relations entreprises ont pour objectif de promouvoir et animer les relations entre les entreprises et l'école en coordination avec les actions du réseau Polytech. Il s'agit notamment des actions suivantes :
 - o Animation et développement du club des Partenaires (une cinquantaine d'entreprises partenaires).
 - o Organisation et animation de la Journée Polytech Pro par une association étudiante, avec le soutien du service Relations entreprises et en partenariat avec l'association des anciens élèves.
 - o Développement du potentiel d'accueil de stages en entreprise à l'international.
 - o Aide à la recherche de stage :
 - o Réalisation des enquêtes d'insertion professionnelle des diplômés.

Plus d'informations : <https://polytech.grenoble-inp.fr/fr/entreprise>

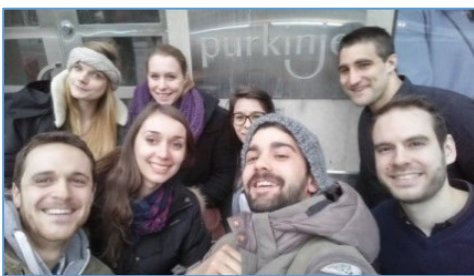
Contact : polytech-relindus@univ-grenoble-alpes.fr



▪ Relations internationales

- La mobilité internationale est obligatoire dans la formation des ingénieurs de Polytech Grenoble. Les étudiants construisent leur projet professionnel en s'appuyant sur les dispositifs suivants :
 - o Stage en entreprise ou en laboratoire de recherche en université partenaire
 - o Semestre académique dans une université partenaire, en année 4 ou 5
 - o Double-diplôme dans une université partenaire (en fonction de la spécialité au Brésil, en Argentine, au Canada, en Angleterre, en Allemagne, en Italie)
- Le service des relations internationales permet de favoriser les mobilités entrante et sortante des étudiants. Ses actions sont les suivantes :
 - o Développer les relations et accords d'échange avec des universités partenaires.
 - o Aider les étudiants sur le plan administratif à préparer leur mobilité internationale.
 - o Organiser l'accueil des étudiants en mobilité entrante.

Contact : polytech.relint@univ-grenoble-alpes.fr



▪ Service comptabilité

- Commandes de matériels et services
- Déplacements
- Facturation
- Suivi des dépenses,
- Suivi des recettes...

▪ Pôle ressources humaines

- Gestion administrative des personnels enseignants et vacataires
- Gestion administrative des personnels administratifs et techniques

▪ Service informatique

Gestion des réseaux pédagogiques et administratifs, gestion des parcs informatique pédagogique et administratif et des logiciels, gestion des serveurs, développement d'applications spécifiques, gestion du site web.

▪ Maintenance, bâtiment, logistique, accueil, centre de ressources

- Entretien et maintenance du bâtiment, lien avec les services centraux.
- Le centre de ressources de l'école est un lieu d'accueil pour la recherche documentaire mais également le travail en groupe. Il est équipé de six postes facilitant le travail collaboratif grâce à des connexions multimédia. Des étudiants bénéficiant d'emplois étudiants de l'université en assure la permanence régulièrement.

Contact pour toute demande de maintenance / logistique, merci d'utiliser l'adresse générique :

polytech-maintenance@univ-grenoble-alpes.fr

▪ Admissions-concours

- Le service admissions-concours prend en charge la coordination de toutes les opérations d'admission des étudiants dans l'école en coordination avec les concours nationaux propres au réseau Polytech (DUT, L2, Divers) ou propres à des groupements d'écoles (Geipi Polytech ou SCEI pour les CPGE).

- Plus d'informations : polytech-admissions@univ-grenoble-alpes.fr

- Gestion des participations aux forums et salons pour promouvoir l'offre de formation de Polytech Grenoble et du réseau Polytech : polytech-forums@univ-grenoble-alpes.fr

Les différentes instances

▪ Le conseil d'école

Le conseil de Polytech Grenoble définit la politique générale de l'école dans le cadre de la politique de l'établissement dont il fait partie et de la réglementation nationale en vigueur. Il délibère sur :

- Les orientations stratégiques générales relatives aux formations.
- L'organisation générale des études : règlement des études, places offertes aux concours d'admission.
- Le règlement intérieur de l'école.
- Le budget de l'école et son exécution, le montant des subventions, cotisations ou redevances payées ou perçues à l'exception des droits de scolarité.
- Le recrutement de personnels.

Il est composé de 30 membres dont

- 3 représentants étudiants élus tous les 2 ans.
- 12 représentants des personnels enseignants et chercheurs.
- 3 représentants des personnels.
- 6 personnalités représentant des organisations professionnelles,
- 6 personnalités extérieures choisies à titre personnel.

Il est présidé par Raphael DEREYMEZ, Directeur de la stratégie Wholesale France chez Orange

Les élèves élus au Conseil de l'école de Polytech Grenoble, sont présents pour représenter les étudiants au niveau administratif.

Leurs actions ont pour but d'échanger avec la direction de l'école et, lors des séances du conseil, avec ses administrateurs, pour apporter le point de vue des élèves. Ils peuvent être amenés à réaliser des enquêtes, proposer des points d'amélioration sur les aménagements de l'école, les besoins des élèves, l'organisation de manifestations et peuvent signaler les problèmes / remarques qui peuvent interférer avec les études... Ils travaillent également en lien avec le BDE.

Pour plus d'informations n'hésitez pas à les contacter à l'adresse mail: elus.polytech.grenoble@gmail.com

▪ Le conseil de perfectionnement

Il définit les grandes options de la formation en collaboration étroite avec le milieu professionnel et a pour objectif d'adapter les orientations et enseignements de chaque spécialité aux besoins d'évolution des métiers.

Il est composé, par spécialité, de :

- 3 professionnels (dont un ancien élève de l'école) et de trois suppléants
- 1 élève
- 2 enseignants, dont le responsable de spécialité
- Le directeur de l'école et le directeur des études.

Son président est élu parmi les représentants du monde professionnel. Le conseil de perfectionnement se réunit au moins une fois tous les deux ans en formation plénière.

Le conseil de perfectionnement est actuellement présidé par Bertrand Fraissard, responsable qualité, Equans.

- [Le conseil de direction](#)

Le rôle principal du conseil de direction est d'assurer la prise de décisions pour la gestion courante de l'école dans tous les domaines (pédagogique, administratif, organisationnel et financier) et leur mise en œuvre.

Il est composé :

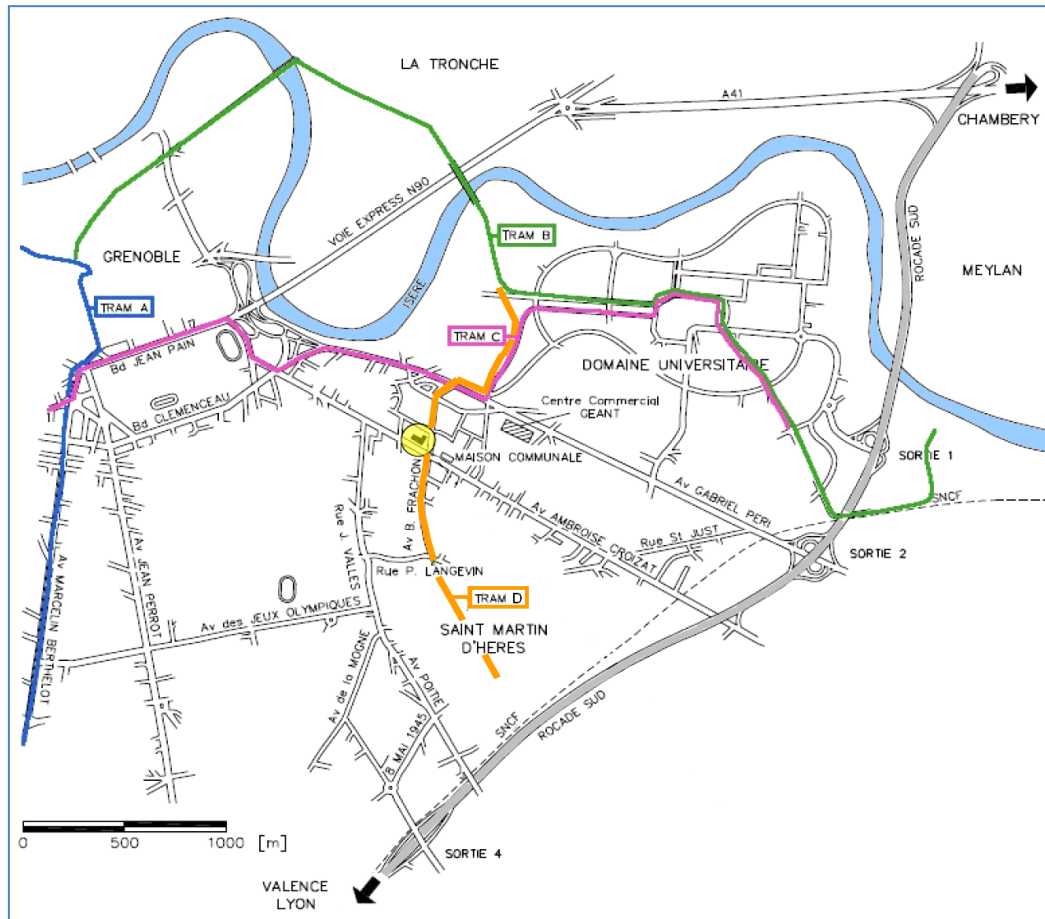
- du directeur,
- du directeur adjoint,
- du directeur des études,
- des responsables de spécialité,
- du responsable administratif,
- et de toute autre personne sur décision du directeur de l'école.

Les élèves élus au conseil d'école sont également invités au conseil de direction et s'organisent pour y participer de façon très régulière.

III. Accès au bâtiment et horaires d'ouverture - Evacuation

14, Place du Conseil National de la Résistance

38400 Saint Martin d'Hères



Si vous venez par la route :

* depuis **CHAMBERY** : à proximité de Grenoble prendre la ROCADE SUD :

- Sortie 2 (Gabriel Péri)
- Tourner à gauche au premier feu
- Aller jusqu'à l'avenue Ambroise Croizat
- Tourner à droite et poursuivre jusqu'à Polytech Grenoble

* depuis **LYON** ou **VALENCE** : à proximité de Grenoble prendre la ROCADE SUD :

- Sortie 4, suivre Saint Martin d'Hères et Maison Communale (Mairie), ou,
- Sortie 2, comme en venant de Chambéry

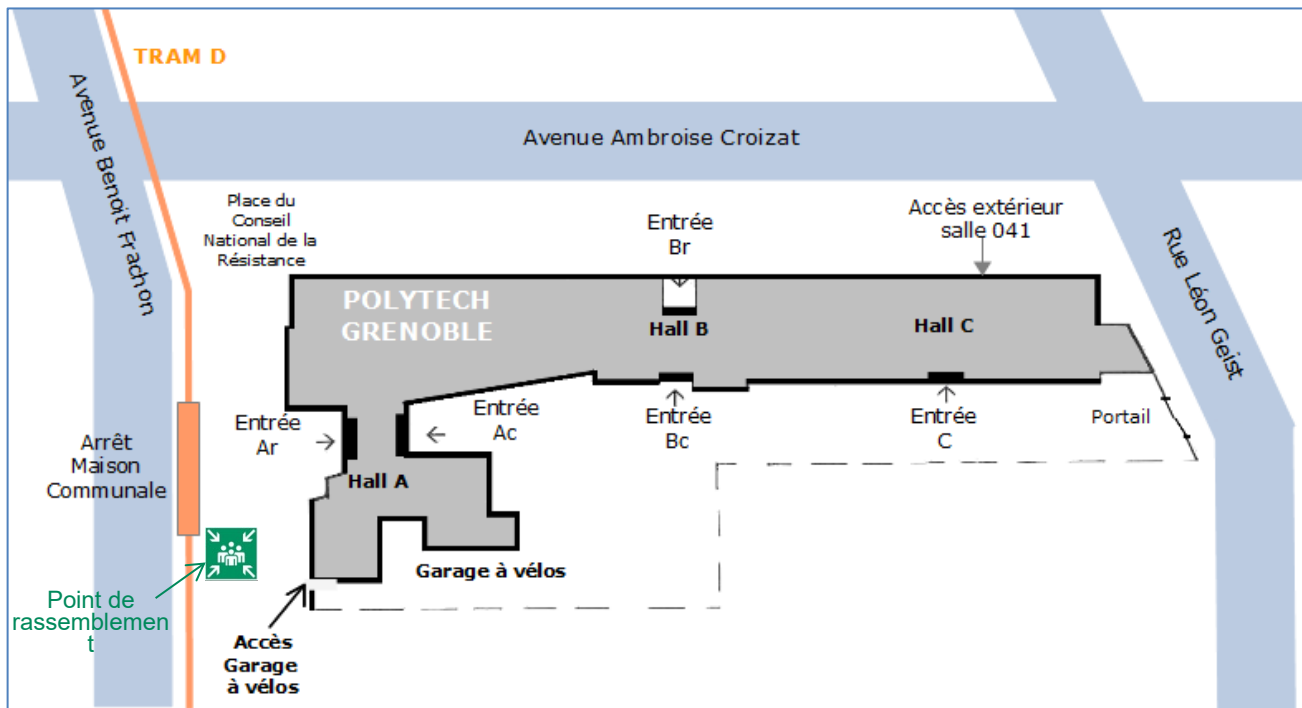
Si vous venez en train :

- Prendre le tramway ligne B, direction Gières-Plaine des sports

- Descendre à la station "Les Taillées - Universités"

- Prendre le tramway ligne D, direction St Martin d'Hères-Etienne Grappe

- Descendre à l'arrêt "Maison communale"




Horaires d'ouvertures du bâtiment :

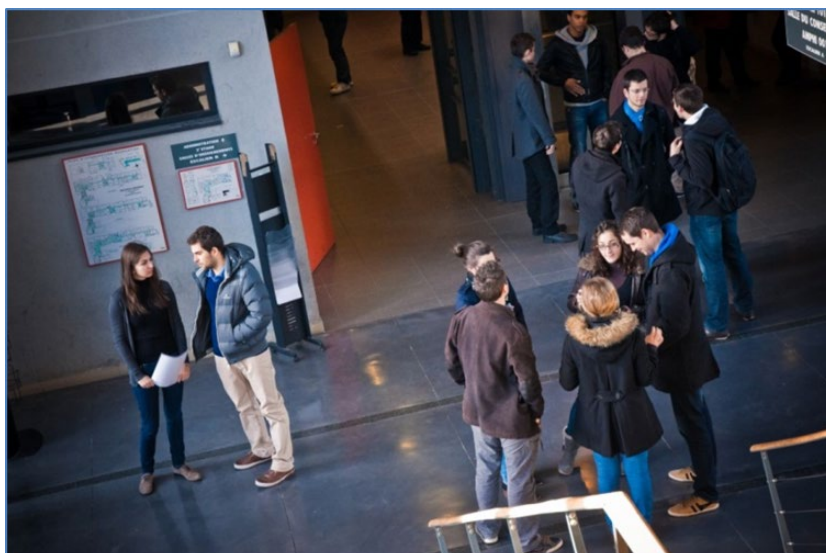
Le bâtiment est ouvert du lundi au vendredi (hors interruptions pédagogiques).

L'heure de fermeture peut varier selon la période de l'année, tout comme l'heure de la dernière entrée possible dans l'école.

Les horaires de l'école sont indiqués sur le panneau d'affichage situé au deuxième étage à proximité de l'ascenseur vitré.

En cas d'évacuation du bâtiment :

En cas d'évacuation, les enseignants et personnels jouent les rôles de guides d'évacuation et de serre-files. Tous les usagers de l'école doivent être conduits au point de rassemblement identifié par le panneau  (voir le plan ci-dessus) sur la Place du Conseil National de la Résistance.



IV. Règles de vie

Les statuts et règles de fonctionnement de l'école sont disponibles sur le site web de Polytech Grenoble.

Les quelques prescriptions qui suivent n'ont pour seul but que d'organiser au mieux la vie courante à Polytech Grenoble. Elles doivent permettre à chacun d'agir avec un maximum de liberté tout en respectant celle des autres. Elles sont inspirées également par le maintien dans le meilleur état possible du bâtiment, qui est un bien commun, ainsi que par la préservation des équipements qui y sont installés.

1. Il est interdit de fumer (cigarettes et cigarettes électroniques) dans tout le bâtiment conformément à la législation. Les résidus de cigarettes fumées à l'extérieur du bâtiment doivent être déposés dans les cendriers prévus à cet effet dans chaque hall d'entrée.
2. Polytech Grenoble s'implique dans des actions en relation avec le développement durable. A ce titre, les derniers occupants de salle d'enseignement en fin de matinée ou de journée veilleront à l'extinction des lumières et à la fermeture des fenêtres.
3. La consommation de nourriture et de boissons n'est autorisée que dans la cafétéria et n'est en aucun cas autorisée dans les salles d'enseignement, ni dans les couloirs.
4. Entre 12h15 et 13h30, la cafétéria est réservée en priorité à ceux qui souhaitent se restaurer. En conséquence, pendant cette période, les autres activités n'y sont admises que dans la mesure où cette priorité est respectée.
5. A titre exceptionnel, en cas de fermeture de la cafétéria du CROUS, une salle peut être mise à disposition sur demande expresse du BDE, à condition qu'elle soit nettoyée pour la reprise des cours. Cette disposition peut être suspendue en cas de dysfonctionnement constaté.
6. L'ascenseur panoramique est réservé aux personnels, aux visiteurs et aux étudiants dans l'incapacité d'utiliser les escaliers ; l'utilisation du monte-charge n'est pas autorisée.
7. L'affichage est limité aux panneaux d'affichages prévus à cet effet. L'affichage sauvage n'est pas toléré car il donne une image souvent négative aux visiteurs – professionnels, représentants d'autres universités, enseignants.
8. Pour des raisons de sécurité, l'accès à la terrasse est interdit aux usagers.
9. L'accès au bâtiment et à la cour intérieure est strictement interdit aux animaux.
10. La circulation et le stationnement des véhicules motorisés sont interdits sur les parties dallées. Plus généralement, aucun stationnement n'est permis le long des façades du bâtiment excepté dans le secteur des garages à vélos (local sous vidéo-surveillance).
11. Il est interdit de fixer les vélos aux éléments de la structure du bâtiment, aux arbres de la cour intérieure (et à leur support), aux grilles délimitant la cour intérieure.
12. Le bâtiment n'est accessible qu'aux piétons. En particulier, il est interdit de traverser en vélo le hall, de circuler dans le bâtiment en roller, trottinette ou tout autre moyen de locomotion.
13. Manifestations particulières : Aucune manifestation (campagne BDE, BREI, Journée des métiers, conférences...) ne peut être organisée dans l'école sans l'accord préalable de la direction. Un protocole de demande d'organisation, d'emprunt ou de mise à disposition de matériels spécifiques (salles, vidéo projections, systèmes audio, panneaux d'affichage, etc ...) est disponible au secrétariat de direction et devra être complété et remis au plus tard 15 jours avant la manifestation au secrétariat de direction.

Cette liste n'est pas exhaustive car s'y rajoutent toutes les règles de vie en société qui contribueront au déroulement harmonieux et épanouissant de vos études à Polytech Grenoble :

- Le respect de la collectivité et de ses conventions, ce qui implique la connaissance de ses droits comme de ses devoirs vis-à-vis de l'école.
- Le respect d'autrui, la politesse et la courtoisie.
- La solidarité car étudiants, enseignants et personnels de l'école sont liés au sein d'une communauté de destin.
- L'honnêteté ou qualité de conformité à la vertu, la morale et la justice.

Chaque élève est invité à signer et à respecter la charte de bons comportements du réseau Polytech.

V. Complément sur la formation

Le règlement des études

Le règlement des études et les maquettes détaillées des enseignements sont disponibles sur le site Intranet des étudiants de Polytech Grenoble.

Les langues étrangères

L'internationalisation du métier d'ingénieur est une réalité. Les enseignements de langue ont pour objectifs de :

- Focaliser l'apprentissage de l'anglais sur les besoins professionnels
- Développer les outils langagiers scientifiques et professionnels nécessaires à l'ingénieur
- Permettre aux élèves d'évoluer dans un contexte pluriculturel
- S'assurer de l'acquisition d'une aisance en anglais oral et écrit

Le niveau d'anglais visé à l'issue d'une formation d'ingénieur est le niveau C1 défini par le « cadre européen commun de référence pour les langues » du Conseil de l'Europe. En aucun cas un étudiant n'ayant pas validé le niveau B2 ne pourra être diplômé.

Le niveau d'anglais est évalué par l'ensemble des résultats obtenus par l'élève ingénieur au cours de sa formation. Un test de langues reconnu et passé dans un centre agréé par le réseau Polytech, sera pris en compte dans l'appréciation du niveau d'anglais de l'élève.

(Voir règlement des études en vigueur lors de l'entrée en cycle ingénieur).

Polytech Grenoble organise régulièrement des tests de Linguaskills business et le niveau demandé correspond à un score minimum de 160.

Les étudiants qui le souhaitent peuvent également suivre des enseignements dans une autre langue, soit au niveau débutant dans le cadre d'un projet de mobilité, soit à un niveau plus avancé pour faire suite aux apprentissages des cursus précédents. Ces enseignements sont assurés dans le cadre du service des langues de l'université Grenoble Alpes.

Pour plus de renseignements, contacter : sdl-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

Le sport

En plus du sport obligatoire suivi en 3^e année du cycle ingénieur, les étudiants de Polytech Grenoble peuvent s'inscrire en sport noté (bonification) ou en sport non noté (formation personnelle).

Plus d'information sur le site internet du [SUAPS de Grenoble INP - UGA](#)

Les statuts particuliers ou les étudiants à besoins spécifiques

▪ Les étudiants artistes et sportifs de haut niveau

Polytech Grenoble peut mettre en place une scolarité adaptée à la pratique d'un art ou à la pratique d'un sport à haut niveau. Le souci de conserver une cohérence pédagogique dans le déroulement de la scolarité des élèves est constant.

Plus d'information sur le site de Polytech Grenoble.

▪ Les situations de handicap

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier de mesures spécifiques afin de faciliter l'accessibilité, la formation, la participation à la vie étudiante et l'insertion professionnelle.

Besoin d'aménagements d'étude et d'examen ?

L'UGA vous accompagne pour la réussite de votre cursus universitaire.



Plus d'information sur le site intranet de Polytech Grenoble.

Contact : polytech-responsable-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

▪ Les étudiants entrepreneurs

Quel que soit votre projet, vous pouvez demander le statut national d'étudiant-entrepreneur : une opportunité pour permettre aux jeunes créateurs de travailler, individuellement ou avec des associés sur un projet de création d'entreprise. A Polytech Grenoble, vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé avec un double tutorat et d'un aménagement des études pour vous permettre de réaliser votre projet.

Plus d'informations sur le site de Polytech Grenoble.

▪ Les étudiants engagés :

L'établissement reconnaît et valorise l'engagement étudiant grâce au statut d'étudiant engagé.

Qui peut bénéficier du statut d'étudiant engagé ?

- Les étudiants réservistes.
- Les étudiants sapeurs-pompiers volontaires.
- Les étudiants salariés (contrat minimum de 3 mois, 10h hebdomadaires minimum). Le contrat doit s'appliquer sur les périodes d'activité pédagogique (semaines de cours et d'examens).
- Les étudiants effectuant un service civique.
- Les membres actifs du bureau d'une association.
- Les chargés de famille (parents).
- Les élus étudiants dans les instances de l'établissement.

Plus d'information : <https://www.grenoble-inp.fr/fr/vie-etudiante/statut-engage-la-campagne-est-ouverte>

Contact : polytech-direction-etudes@univ-grenoble-alpes.fr

▪ Les parcours spécifiques

Durant leurs études dans les différentes spécialités de Polytech Grenoble, les élèves ingénieurs ont la possibilité de profiter de parcours spécifiques dans l'objectif d'avoir une formation qui réponde le plus possible à leurs attentes :

- Mobilités/transfert au sein du réseau Polytech
 - Graduate school
 - Semestres à choix Grenoble-INP UGA
 - Césures...
- Les différentes possibilités sont décrites sur le site Intranet de Polytech Grenoble.

VI. La recherche

Les enseignants-chercheurs de Polytech Grenoble (85% du personnel enseignant permanent) exercent leurs activités de recherche dans 22 laboratoires de recherche du site grenoblois (unités mixtes de recherche mixtes d'une ou plusieurs tutelles CNRS, UGA, Grenoble INP-UGA, mais aussi CEA, VetagroSup, Sciences Po Grenoble - UGA).

La formation par la recherche est un aspect important des programmes de Polytech Grenoble. Les élèves sont encouragés à participer à des projets de recherche et à des activités scientifiques, leur permettant de développer des compétences en recherche et en innovation. Les projets de recherche, réalisés en collaboration avec des laboratoires de recherche et des entreprises partenaires, sont intégrés dans les programmes de formation, offrant l'opportunité de travailler sur des problématiques scientifiques et technologiques avancées. La recherche, les métiers de la recherche dans le public et le privé, le doctorat et ses différentes modalités de financement, ainsi que les écoles doctorales de l'UGA, sont présentés aux élèves ingénieurs. Ces présentations sont enrichies par des témoignages de professionnels et de doctorants dans différents secteurs d'activité. Le collège doctoral de l'UGA est aussi présent à la Journée Polytech Pro afin de renseigner les élèves sur les poursuites en thèse.

Plus d'informations en consultant notre annuaire recherche :

<https://polytech.grenoble-inp.fr/fr/recherche/annuaire-recherche-2>

VII. Liens et outils

▪ Accès au wifi

Le bâtiment de Polytech Grenoble est équipé de bornes wifi : le réseau sans fil sécurisé d'accès à Internet est accessible est Wifi Campus.

▪ Environnement numérique de travail

Consultez LEO, l'intranet étudiant pour avoir accès à différentes ressources et outils :

- Messagerie (à utiliser impérativement pour échanger avec l'école)
- ADE : consultation des emplois du temps
- Plateforme pédagogiques (Chamilo, moodle...)
- Résultats sous DIGIPOSTE
- Bibliothèques
- Activités culturelles, sportives
- Vie citoyenne et associatives

<https://leo.univ-grenoble-alpes.fr/>

▪ L'assistance informatique aux étudiants

⇒ sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr



▪ Diffusion des notes et des résultats

Sur Chamilo, un espace est dédié aux résultats des étudiants de Polytech Grenoble avec 2 dossiers :

- Un dossier qui concerne les notes provisoires qui sont disponibles au fil de l'eau. Ces notes sont sous réserve de validation par le jury.
- Un dossier qui concerne les jurys : calendrier, désignation, résultats définitifs disponibles à l'issue du jury.

A l'issue du jury, l'intégralité des notes est disponible via LEO dans MonDossierWeb.

Quelques jours après le jury, les relevés de notes sont disponibles sur Digiposte (à condition d'avoir accepté la diffusion des données personnelles au moment des inscriptions administratives).

▪ Intranet des étudiants de Polytech Grenoble :

=> accès via le site de [Polytech Grenoble](https://polytech.grenoble.fr/) puis en cliquant sur connexion en haut à droite



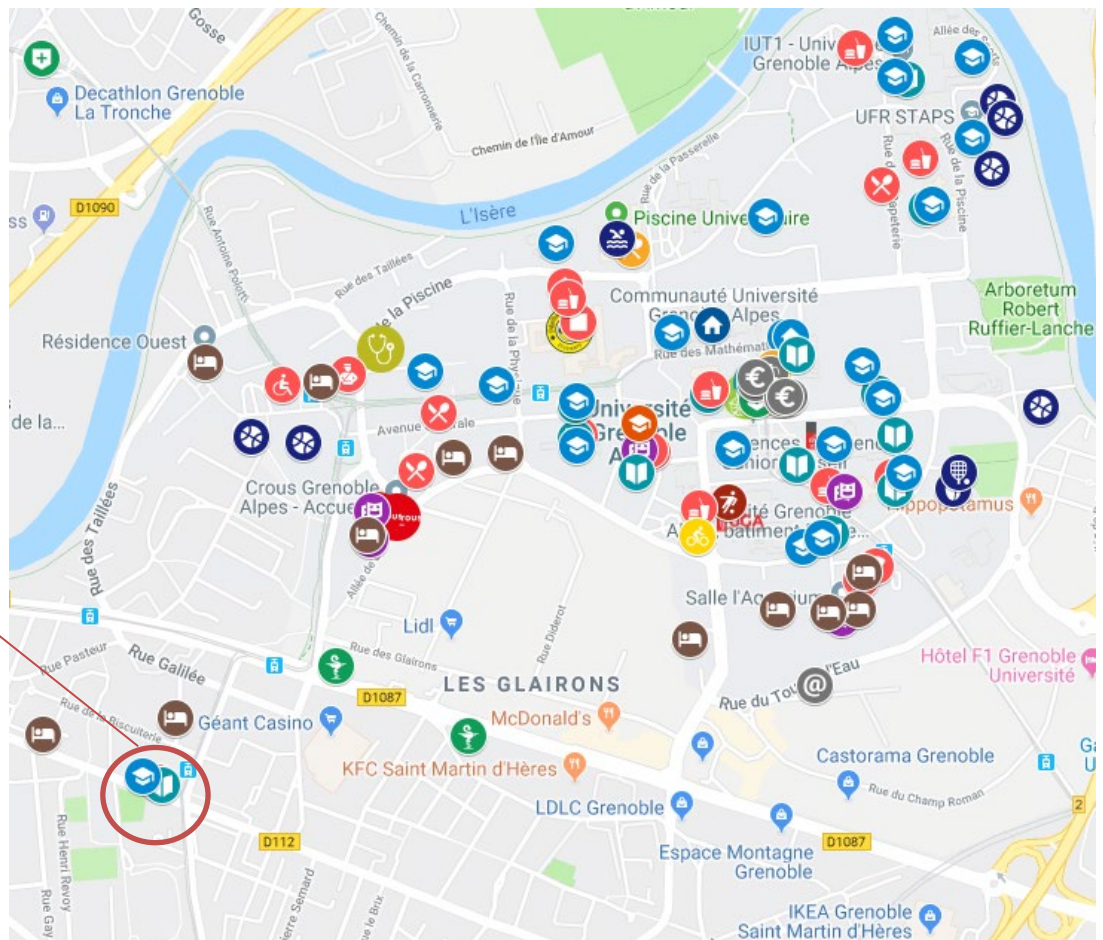
VIII. Action sociale - aides financières

Il existe différents dispositifs d'aides et de soutien pour les étudiants :

<https://www.grenoble-inp.fr/fr/vie-etudiante/aides-financieres-1>

IX. Vie étudiante

Le domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères



iCampus est un service d'accueil qui vous accompagne dans votre quotidien et dans vos démarches, que ce soit pour les bourses, le logement, la vie pratique ou la vie associative et culturelle :

<https://campus.univ-grenoble-alpes.fr/>

Logement

Résidences universitaires, résidences étudiantes, chambres ou appartements en locations, colocations : telle est la liste des nombreuses solutions pour s'installer à Grenoble ou Saint Martin d'Hères.

Restauration

Une cafétéria gérée par le CROUS est installée dans les locaux de Polytech Grenoble et propose sandwiches, salades, paninis, plats chauds et diverses viennoiseries ainsi qu'un distributeur de boissons et en-cas. Les paiements se font au moyen de la carte Izly ou de l'application mobile Izly (<http://www.izly.fr>).

Restaurants universitaires, cafétérias, sandwicheries, plus ou moins abordables selon les budgets, plus ou moins rapides selon son temps libre, sur le campus de Saint Martin d'Hères, en centre-ville de Grenoble ou dans le centre commercial à proximité de l'école : il y en a pour tous les goûts !

Pôle prévention

Parce que les enjeux liés au vivre ensemble, au respect, à la santé mentale et au bien-être global sont essentiels pour Polytech Grenoble, l'école a créé un pôle prévention pour les étudiants comme pour les personnels

Cet espace pour informer, comprendre et prévenir, a pour vocation à:

- Lutter contre le harcèlement, les discriminations et les violences sexistes et sexuelles .
- Favoriser le bien-être, la santé mentale et le respect de chacun-e ;
- Créer un cadre d'écoute et un climat de confiance au sein de l'école.

Les modalités :

Un rendez-vous régulier : les midis de la prévention sur un créneau fixe de 12h30 à 13h15

Des ateliers courts, concrets et utiles, sur inscription, ouverts à toutes et tous, pour découvrir un thème, pratiquer une technique ou échanger autour d'enjeux de société ou de santé.

Une programmation annuelle publiée en début d'année universitaire

X. La vie associative

Associations étudiantes

Les étudiants sont amenés à participer à la vie associative de l'école à travers différentes associations. Elles sont diversifiées ce qui permet à chaque élève de s'épanouir dans son domaine.

Il y a notamment

- le BDE (Bureau Des Élèves) pour l'organisation des événements,
- le BDA (Bureau Des Activités) composé de plusieurs clubs, propose de la musique, de la peinture, des jeux ou encore de la cuisine,
- le BDS (Bureau Des Sports) chargé d'organiser la vie sportive de l'école,
- les Polymontagnards pour pratiquer l'escalade, la randonnée, le ski ou encore le canyoning,
- Polybot, pour permettre la découverte et le partage de connaissances autour de la robotique.

Les étudiants s'investissent également dans des projets collectifs au niveau de l'école. Ces projets pluridisciplinaires, ou rattachés à une seule spécialité permettent aux étudiants de travailler sur des sujets techniques en rapport direct avec leur spécialité, ou sur des sujets transversaux autour d'enjeux sociétaux.

Plus d'informations sur le site de Polytech Grenoble :

<https://polytech.grenoble-inp.fr/fr/vie-etudiante/bde-clubs-et-associations>

APOG : L'association des anciens élèves

L'association des Anciens de Polytech Grenoble (APoG), regroupe les ingénieurs diplômés depuis la création de l'école. APoG a pour mission principale d'assurer le rayonnement et l'amélioration continue de l'école polytechnique universitaire de Grenoble, tout en fédérant ses ingénieurs.

Contact : contact@apog-grenoble.org



POLYTECH GRENOBLE

14 Place du Conseil National de la Résistance

38400 Saint Martin d'Hères

Arrêt Tram : Ligne D, Maison Communale

Toutes les informations : <https://polytech.grenoble-inp.fr/>

Suivre Polytech Grenoble sur les réseaux sociaux :

